

juillet 2022

Crise migratoire à la frontière : l'évêque de Vintimille s'en prend à la France

C'est un anniversaire dont l'Italie se serait bien passée. Le 11 juin 2015, la France rétablissait les contrôles à ses frontières. Impliquant le refoulement des migrants à Vintimille.

Sept ans plus tard, l'évêque de la ville frontalière et de San Remo, Antonio Suetta, dresse le bilan d'une mesure française aux conséquences *"très négatives"*, d'après lui, tant pour les exilés que - plus indirectement - pour la ville de Vintimille.

"Pour les personnes à peau foncée"

Dans un communiqué en date dudit anniversaire, publié sur le site du diocèse, l'homme d'Église rappelle qu'à la frontière, *"la demande de papiers d'identité est systématique, mais uniquement pour les personnes à la peau foncée, avec pour conséquence le rejet et le séjour en ville pendant un ou plusieurs jours"*.

Une mesure inefficace, précise-t-il, puisqu'elle n'a pas empêché les migrants de tenter de franchir la frontière. Au contraire: *"elle les a conduits à se tourner vers des trafiquants ou à risquer leur vie pour échapper aux contrôles"*, regrette l'évêque, évoquant les dizaines de victimes connues depuis 2015. Qu'elles aient été électrocutées sur les toits des trains, qu'elles soient tombées des montagnes, ou qu'elles aient été percutées sur l'autoroute.

"La décision du gouvernement français est d'autant plus « incohérente » depuis le début de la guerre en Ukraine que les réfugiés ukrainiens ont le droit de se déplacer au sein de l'Union européenne et de choisir dans quel pays se réfugier », poursuit Antonio Suetta. En écho aux prises de position de plusieurs associations locales de solidaires qui ne comprennent pas que tous les exilés n'aient pas accès au même traitement et au même accueil.

Extrait article de Nice matin publié le 21 juin 2022 [Crise migratoire à la frontière: l'évêque de Vintimille s'en prend à la France - Nice-Matin \(nicematin.com\)](https://www.nicematin.com)



SILENCE

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.

Notre silence le crie.

LAVOUR
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**

Cornebarrieu



Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)

